

dans les Pays-Bas en matière d'instruction publique grâce à la propagande de la Maatschappij; il décrit la misérable situation de nos écoles primaires, démontra que la loi de 1842 était inconstitutionnelle, car dans un pays de séparation de l'Eglise et de l'Etat, de liberté de conscience, elle rendait obligatoire dans les écoles publiques l'enseignement de la religion et le plaçait sous la direction exclusive du clergé; ils proposèrent de fonder une Ligue de l'Enseignement qui entreprendrait dans le pays entier une active propagande pour mettre la législation scolaire en harmonie avec la Constitution, garantir la liberté de conscience des familles et l'indépendance de l'enseignement vis-à-vis des cultes; il fallait aussi réformer les méthodes, diffuser l'instruction par la fondation de bibliothèques et de cours publics pour les adultes, rendre l'instruction primaire obligatoire, gratuite et laïque. Le jeune orateur, Ch. Buls, qui avait alors 27 ans, affirma avec énergie qu'il fallait organiser l'enseignement de manière à rendre possible à tous les citoyens, hommes et femmes « d'atteindre aux sources vivifiantes de la science; l'instruction, c'est la liberté! »

Ce discours substantiel fut unanimement applaudi et la Ligue de l'Enseignement fut fondée. Son succès fut rapide. Toute la presse de gauche lui fut acquise. En 1866, elle comptait déjà 2000 adhérents.

Je suivis ses travaux, sans pouvoir, dès le début, en faire partie, à cause de mon âge. Dès que j'obtins le diplôme d'instituteur, en 1866, je fus admis parmi ses membres. Depuis ce moment j'ai travaillé sans cesse à réaliser son vaste programme.

Vanaf hier

Fondation de l'Ecole modèle (1875).

En juin 1875, M. Charles Buls me fit une proposition que j'accueillis avec enthousiasme : elle allait orienter mon activité professionnelle dans la voie des réformes pédagogiques. « Vous savez, me dit-il, que la Ligue de l'Enseignement a élaboré en 1871 un projet d'organisation de l'enseignement populaire indiquant les principes d'après lesquels il faut transformer les écoles primaires pour les rendre réellement efficaces au point de vue de l'éducation intégrale : physique, intellectuelle, morale, des enfants de six à quatorze ans (1). Nous constatons que notre conception pédagogique est considérée comme utopique et irréalisable. Nous devons

(1) Bulletin de la Ligue de l'Enseignement 1870-1871.

fonder une école modèle pour montrer comment ce plan doit être réalisé. Nous construisons les locaux à front du boulevard du Hainaut (1). Nous avons besoin d'instituteurs capables de conduire notre entreprise à bonne fin : le Comité scolaire désire votre collaboration, parce que vous vous êtes toujours intéressé aux travaux de la Ligue et que vous avez pris des initiatives pédagogiques qui prouvent que vous n'êtes pas inféodé aux routines scolaires traditionnelles. Notre école sera temporaire : dès que la loi de 1842 sera abrogée et que nos méthodes seront adoptées par le gouvernement ou par la Ville de Bruxelles, elle deviendra une école publique et son personnel enseignant entrera dans le cadre officiel ».

J'acceptai avec joie, car j'allais enfin pouvoir collaborer à l'œuvre de rénovation pédagogique entreprise par la Ligue de l'Enseignement.

Tot hier

->

Le bâtiment scolaire et le banc-pupitre.

M. Ch. Buls me conduisit au boulevard du Hainaut pour me montrer le bâtiment de la nouvelle école, dont les plans avaient été dressés par le bon architecte Hendrickx fils, sur les indications qu'il lui avait données. M. Buls avait étudié l'architecture scolaire en Allemagne, en Suisse, en Suède; il créa avec M. Hendrickx un vrai modèle.

Voici les principaux éléments : façade principale à front du boulevard, mais les locaux rejetés en arrière pour que les bruits de la rue ne puissent déranger les classes; au centre un vaste préau, couvert par une toiture vitrée, avec des baies pour l'aération; douze salles de classe, six du côté nord, six du côté sud, la moitié au rez-de-chaussée, la moitié au premier étage; deux vastes cours pour les récréations, l'une pour les classes des petits élèves, l'autre pour les grands; au fond de l'une d'elles une vaste salle pour les exercices gymnastiques et les douches; dans l'autre cour un emplacement réservé aux travaux manuels éducatifs; au centre de l'école, en façade, une grande salle au premier étage pour les leçons de dessin, les séances de projections lumineuses.

Ce fut le premier bâtiment scolaire belge répondant complètement à toutes les conditions hygiéniques, pédagogiques, esthétiques; il a servi de modèle à de nombreux architectes belges et étrangers (2).

(1) Actuellement boulevard Maurice Lemonnier.

(2) *L'Ecole Modèle*, ouvrage publié par la Ligue de l'Enseignement en 1880, contient les plans de cet édifice.